



Projet pédagogique

VILLE DE FOIX
ALAE PARMENTIER



I.	Présentation de l'association.....	3
	• Historique	3
	• Projet éducatif.....	4
	• Rôles et missions des différents acteurs.....	5
	• Le projet pédagogique	8
	• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	8
	• Budget général.....	13
I.	Présentation de la structure.....	14
	• Situation géographique.....	14
	• Public accueilli.....	14
	• Description des locaux utilisés par l'ALAE.....	15
2.	Présentation de l'équipe pédagogique.....	17
3.	Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation.....	18
	• Analyse de situation, constat et objectifs fixés.....	21
4.	Objectifs éducatifs/pédagogiques et actions.....	24
5.	Activités.....	28
6.	Evaluation.....	28
7.	Communication	33

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,

St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.

⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, ouverture d'un ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

A ce jour notre association gère :

9 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.

4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.

1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglomération Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Être vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.

Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.

Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens...) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.

Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs...

Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.

Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, intergénérationnels et associations.

Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.

Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est consultable pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs et téléchargeable sur le site <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

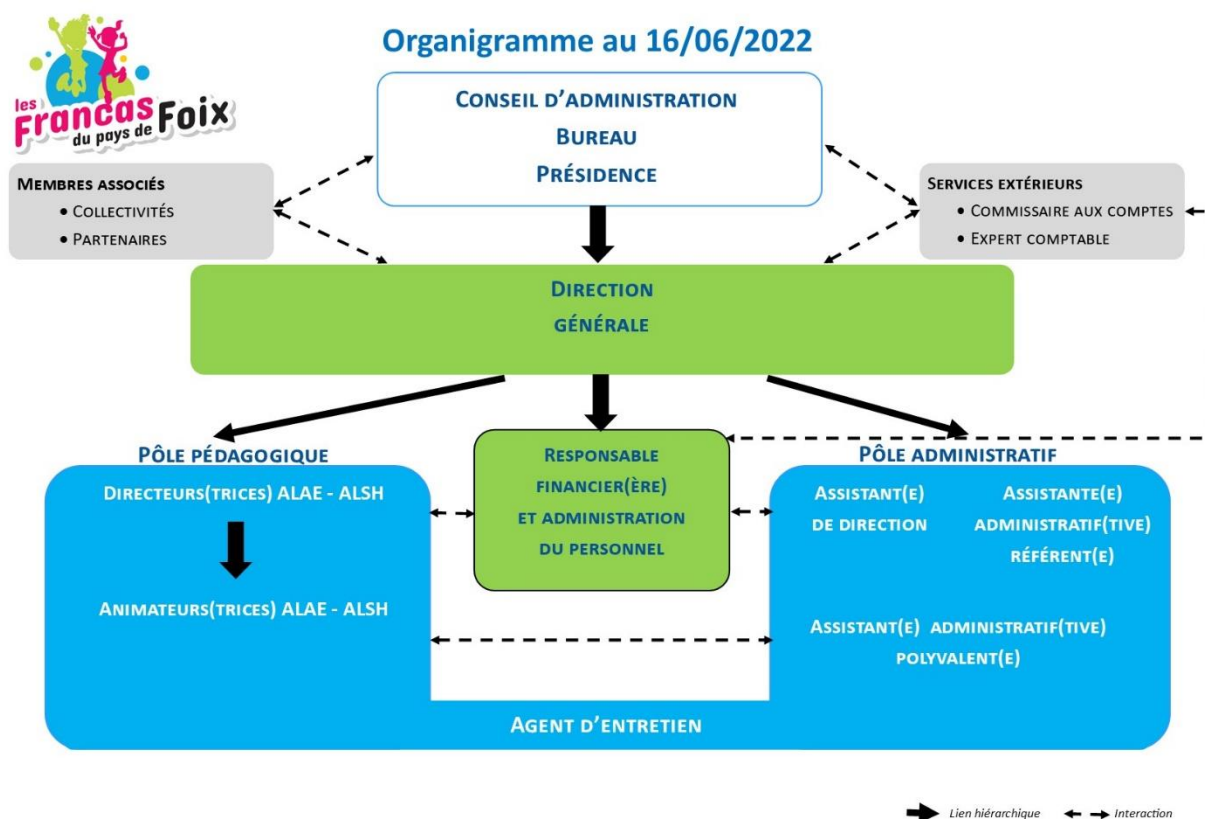
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'une présidente et d'un vice-président**
- **D'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **D'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un pôle administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale Blazy**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

Un pôle pédagogique sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures.

Il est composé :

➤ **De directeurs et animateurs ALAE et ALSH**

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
 - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur.

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;

- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi ;

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements ;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;

Sécurité :

- Il respecte et applique le protocole sanitaire en vigueur ;
- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance ;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que lors de sorties ;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH ;
- Il doit être vigilant à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutient les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

- **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté et du principe de laïcité.





**EDUCATION
A LA
CITOYENNETE ET
AU PRINCIPE
DE LAICITE**

EXTRAIT DU PROJET EDUCATIF :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... »

« ON NE NAIT PAS CITOYEN, ON LE DEVIENT » BARUCH SPINOZA

LA CITOYENNETE : Il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT : L'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

LA COHESION DE GROUPE : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect : Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, où ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

INTEGRATION ET PRISE EN COMPTE DES DIFFICULTES DE CHACUN ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

INSTAURER UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE et ou de conseils d'enfants élémentaires.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAICITE

« POUR CONSTRUIRE UN PROJET DE
SOCIETE, N'AYONS PAS PEUR
D'AFFIRMER NOS VALEURS ET DIRE QUE
LA LIBERTE C'EST L'EMANCIPATION »
HENRI PENA-RUIZ



LA LAÏCITE est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu en faisant vivre le principe de laïcité au quotidien, est bien de permettre, à tous les enfants et les jeunes de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusions. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.



EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
<p>APPRENDRE AUX ENFANTS A EXISTER AU SEIN DU GROUPE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ S'exprimer à l'oral ⇒ Prendre la parole devant un public ⇒ Prendre part à un débat, donner son point de vue, prendre en compte et respecter les propos des autres ⇒ Négocier, argumenter et faire des choix ⇒ Favoriser la mixité dans toutes les activités (et sportives en particulier) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ateliers théâtre, vidéos, théâtre de marionnettes, jeux de rôle... ⇒ Elaboration d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles BLOG, journal ou carnet de bord de l'ALAE ; ⇒ Elaboration et mise en place des règles de vie (enfants/animateurs/équipe enseignante) ; ⇒ Atelier philo sur des thèmes comme : égalité garçon/fille, droit de s'exprimer, droit à la vie privée, respect des différences... ; Tous les échanges, discussions sont vécus sans jugement, l'équipe d'animation ne prend pas partie, mais dirige la discussion afin d'amener les enfants à réfléchir et à approfondir leurs pensées. ⇒ Mise en place de projets et d'ateliers avec les Francas de l'Ariège « Graines de philo » (débat à visée philosophique), « Agis pour tes droits » (droits des enfants), centre A'ERE (éducation à l'environnement) ; ⇒ Jeux coopératifs ; ⇒ Partenariat avec le CIDFF avec la mise en place d'activités ludiques sur l'égalité filles/garçons ; ⇒ Partenariat avec le festival Résistance (choix et présentation de la programmation par les enfants) ; ⇒ Le bilan du vendredi : chaque vendredi, les grands (CE/CM) se réunissent pour faire le point sur leur semaine. Ils vont placer un smiley « content ou pas content » sur une feuille prévue à cet effet. S'en suit une discussion en groupe (on ne parle que si on le souhaite). Les enfants s'expriment sur l'ALAE, les repas, les activités... ; ⇒ Sensibiliser les enfants au civisme sur internet ; ⇒ Formation pour les animateurs sur les « Valeurs de la république et la Laïcité ».
<p>IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA VIE DE L'ALAE DES MERCREDIS, DE L'ALSH ET DE LEUR TERRITOIRE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Donner de vraies responsabilités et comprendre la fonction/la place qu'ils occupent 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accompagnement de projets d'enfants (projet jardin, pixels...). ⇒ Mise en place de conseils d'enfants (prise de décisions collectives...) ⇒ Réflexion avec les élus des collectivités autour de la mise en place d'un conseil communautaire d'enfants ; ⇒ Discussion autour des menus, élaboration de menus en partenariat avec la cuisine centrale ; ⇒ Participation à la communication de l'ALAE des mercredis et de l'ALSH : réalisation d'affichage photos pour les parents, réalisation ; conception d'invitations aux élus (en vue d'un spectacle, une exposition ou une inauguration (projet jardin...)) ; ⇒ Participation à un projet de l'agglomération ; ⇒ Mise en place de projets pour découvrir leur environnement proche et leur territoire, leur ; ⇒ Mise en place de projets pour embellir leur territoire en partenariat avec l'association des commerçants, le conseil citoyen, la communauté d'agglomération ; ⇒ Découverte des différentes institutions, des valeurs de la République et rencontre avec les élus (visites : mairie, Agglo Pays Foix-Varilhes, Conseil départemental et préfecture) ... ; ⇒ Les enfants acteurs de leur festival : « le Festival des enfants » ...

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RESPECT DU PRINCIPE DE LA LAÏCITE

EXEMPLES D'ACTIVITES A POURSUIVRE ET A DEVELOPPER :

OBJECTIFS	COMPETENCES	ACTIONS
DEVELOPPER LE RESPECT ET LA SOLIDARITE.	<ul style="list-style-type: none">⇒ Permettre de vivre les relations en toute quiétude⇒ Développer le lien intergénérationnel⇒ Prendre en compte la différence	<ul style="list-style-type: none">⇒ Associer les enfants à l'installation et au rangement de l'activité ;⇒ Rédiger des règles de vie et réfléchir autour des sanctions ;⇒ Réaliser des projets communs à toutes les tranches d'âges (ex : projet jardin accessible à tous et adapté aux besoins de tous, réalisation d'un arbre de la laïcité) ;⇒ Mettre en place des projets intergénérationnels (Réalisation de cartes de vœux pour les papis et mamies du territoire, des résidents des EHPAD du territoire, activités avec les Amis des forges (découverte des vieux métiers, des traditions, d'objets insolites...).⇒ Projets avec maisons de retraite du territoire ;⇒ Ateliers sensoriels et handisport ;⇒ Découvrir et s'impliquer auprès d'associations solidaires et humanitaires (l'UNICEF, Les restos du cœur, Le secours populaire, l'association Bassitara...)

Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes écocitoyens afin de protéger notre environnement proche.
- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
 - Participation à l'organisation de la 10^{ème} édition du **Festival des enfants** (samedi 17 juin 2023). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
 - Blog des enfants : un blog <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants> est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
 - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que : le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permet par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à

leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques)

- **Continuité de partenariats** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant...

... sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons continuer à nous interroger :

- sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...

... dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures par :

Le biais de temps d'échanges formalisés 2 à 3 fois par an afin de communiquer sur nos projets, notre organisation, sur le fonctionnement et les activités des structures, écouter et construire avec les familles ;

La mise en place de moments conviviaux entre chaque période de vacances

- **Budget général**

Un budget pour les achats et prestations pédagogiques, le transport pour les sorties pédagogiques est alloué aux directeurs ALSH pour chaque période par la directrice générale.

I. Présentation de la structure

• Situation géographique

L'accueil de loisirs associé à l'école Parmentier se situe au centre-ville, au cœur historique de Foix, au pied du château.

Ce lieu privilégié permet de profiter d'un accès pratique aux différents lieux culturels et sportifs à proximité, ainsi qu'au marché et aux commerces de la ville, avec lesquels nous menons diverses actions, telles que la décoration des ruelles pour la période de Noël.

• Public accueilli

Sur le temps périscolaire, l'ALAE accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Les enfants de moins de 3 ans sont acceptés avec une dérogation accordée par les services de la mairie.

Après la fermeture d'une classe l'an dernier, des changements dans les locaux et dans le personnel, cette année l'école a dû s'adapter et s'organiser avec la réouverture d'une classe et des changements au sein de l'équipe.

L'école compte 89 enfants inscrits et répartis en 4 classes

- Classe de Mme LETURGIE Cathy TPS/PS : 25 enfants (6 TPS et 19 PS)
- Classe de Mme TARTIE-RETORE Marie-France MS/GS : 22 enfants (8 MS et 14 GS)
- Classe de Mme VIDEAU Catherine MS/GS : 21 enfants (7 MS et 14 GS)
- Classe de M. LABORDE Bruno MS/GS : 21 enfants (13 MS et 8 MS)

L'ALAE accueille en moyenne 60 enfants sur le temps du midi et 40 enfants sur le temps du soir.



- **Description des locaux utilisés par l'ALAE**

À la suite de la fermeture d'une classe, puis de sa réouverture, les locaux ont subi beaucoup de modifications.

A l'étage, notre salle ALAE a été scindée en deux et un côté a été réservé pour aménager un dortoir pour les MS de la classe de M. LABORDE.

Pendant les temps périscolaires, les enfants ont accès à l'ensemble des locaux de l'école, à l'exception des dortoirs.

Salles propres à l'ALAE :

➤ Au rez-de-chaussée :

- ❖ **Une petite salle** d'accueil dans laquelle les enfants peuvent faire du dessin, des jeux de société, de la pâte à modeler, des jeux de construction (en autonomie et après avoir demandé à un adulte).

Cette salle est également utilisée pour faire des activités manuelles ou des ateliers cuisine.

Elle est équipée de trois tables rondes, d'un lavabo (utilisable par les enfants uniquement avec l'aide d'un adulte) et d'une grande armoire dans laquelle est stocké le matériel.

Cette salle n'est utilisée que sur le temps du soir, car elle est réservée le temps du midi à la cantine (salle utilisée le soir, principalement par le groupe I de la classe de Cathy LETURGIE).

➤ A l'étage :

- ❖ **Une grande salle** d'activités manuelles avec des tables et des étagères pour ranger le matériel (utilisable par les enfants en autonomie après avoir demandé à un adulte).

Cette salle dispose également d'un petit coin détente, avec des petits coussins et des « matelas », ainsi que des livres à disposition des enfants pour une atmosphère cocooning et relaxante. Des armoires basses dans lesquelles sont rangés tous les matériels récup' (rouleaux de papier toilette, bouteilles vides, bouchons...). Des jeux de société accessibles par les enfants.

- ❖ **Un espace sanitaire** est attenant à la salle activité. Il est équipé de deux lavabos 360°, 3 petits lavabos, de deux distributeurs de savon, de cinq toilettes mixtes et cinq pour garçons. Un placard où sont stockés les vêtements de rechanges. Un espace rangement pour les produits et accessoires d'entretien. Des toilettes réservées aux adultes et une armoire à pharmacie commune.

- ❖ **Une petite salle (anciennement bibliothèque)**, lumineuse et calme qui est accolée au dortoir de la classe de Cathy LETURGIE et de Marie-France TARTIE-RETORE. Cette salle sert de coin dînette et pour les jeux d'imitation. Elle dispose d'une « maison cabane » très appréciée des enfants.

Les autres espaces sont mis à disposition par l'école :

➤ A l'extérieur :

Une cour bétonnée aménagée de quatre structures de jeux fixes sur des revêtements souples de couleurs. Le grand tobogan trop ancien a été enlevé et sera bientôt remplacé. On y trouve également deux espaces herbeux, un coin jardin, six arbres, deux tables/bancs en bois, un bac à sable qui sert de jardinière et une cabane pour ranger le matériel extérieur qui sera également remplacé prochainement.

➤ Au rez-de-chaussée :

- ❖ **Une grande salle pour les activités « sportives »**, les activités de motricité et les jeux collectifs et dans laquelle se trouve tout le matériel de motricité (tapis, plots, cerceaux, échasses, ballons sauteurs, porteurs...) avec un espace de rangement pour les vélos et les patinettes.

Pour permettre aux enfants d'agir en autonomie et d'avoir le choix, nous avons mis en place différents petits espaces :

Un pôle « jeux calmes » avec :

- Un meuble pyramidal à casiers mis à disposition des enfants et qui sert de rangement pour les jeux de construction, bricolage, voitures et Lego...
- Un coin dinette.
- Un bac avec des livres, accessible aux enfants.
- Un espace jeux de société et coloriages.
- Une armoire coulissante où sont rangés divers jeux de société triés par âge (gérée par les animateurs). Ces jeux sont également accessibles aux enseignants.

Cette salle sert également pour le temps goûter, avec deux tables dépliantes et des bancs. Elle est également utilisée sur les temps pluvieux du midi pour des coloriages, des jeux de société ou pour une activité manuelle spécifique « fresque grand format, décorations de Noël... ».

Tout le matériel de cette salle est mis en commun avec l'école.

Cet espace est utilisé sur le temps du midi et du soir jusqu'à 18h30.

Après le repas (de 13h à 13h20), cette salle sert pour la relaxation, les jeux calmes ou les projets d'enfants des GS.

Elle est équipée d'un ordinateur et d'un rétroprojecteur très pratique pour la diffusion de films et de documentaires thématiques, pour les dessins à calquer grandeur nature ou pour apprendre une chorégraphie (ex : le flash mob).

- ❖ **Un réfectoire** qui est séparé de la salle de l'ALAE par un rideau à soufflets. Il donne sur la cour, ce qui le rend très lumineux.

Cette salle est équipée de 9 tables rondes et de chaises à hauteur d'enfants pouvant en accueillir 8.

- ❖ **Un espace sanitaire** équipé de deux lavabos 360°, 3 petits lavabos + 1 excentré qui n'est pas utilisé, de deux distributeurs de savon, de cinq toilettes mixtes. Les cinq urinoirs sont en travaux, des toilettes mixtes ou des urinoirs plus petits vont être mis à place. Un placard où sont stockés les vêtements de rechange et la réserve pharmacie. Un espace rangement produits et accessoires d'entretien. Une toilette adulte et un mini frigo, une armoire à pharmacie commune.

2. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs mis à disposition par la mairie de Foix.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE le midi et le soir.

Elle échange sur les différents points et sur les valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place.

Elle se réunit dans sa totalité le mardi matin selon le planning établi une à deux fois par mois pour les salariés de la mairie de Foix et deux fois par mois pour les salariés des Francas du Pays de Foix. Des réunions de préparation d'activités ont été rajoutées cette année (2h par périodes).

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRE S MIDI	HORAIRES SOIR
MOUSSAID Rachida/	Directrice	BAFD en cours PSCN niveau I (2015)	Les Francas du Pays de Foix	11h20/13h20 (Détachés de l'animation le midi)	15h45/18h30
CASTEL Gaël	Directeur	BAFD			
BALICCO Laura/ POLVANESI Pauline	Animatrice	BAFA BAFD en cours	Les Francas du Pays de Foix	11h20/13h20	15h45/18h30
CALVET Michèle	Animatrice	Non diplômée	Mairie de Foix	11h20/13h00	/
DEGREMONT Laurie	Animatrice	CAP petite enfance	Les Francas du Pays de Foix	11h20/13h30	15h45/16h30
MARQUIER Jessica	Animatrice	CAP petite enfance	Les Francas du Pays de Foix	11h20/13h20	15h45/18h00
TELLEZ Sandra	Animatrice	BAFA	Mairie de Foix	11h20/13h20	15h45/18h00 Pause de 16h à 16h30
ZONTA Emeline	Animatrice	CAP petite enfance	Mairie de Foix	11h20/13h20	/

3. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h20 à 13h20 et de 15h45 à 18h30.

Description du temps du midi

Chaque classe possède une fiche de présence enfants. Sur cette fiche sont notées les inscriptions cantine. Chaque animateur référent d'une classe va pointer les enfants de sa classe (présent, absent ou en temps garderie.) Il s'assure que les enfants sont bien présents et informe la directrice de toute anomalie.

- Jessica MARQUIER va directement en classe des TPS/PS. Elle pointe les enfants de la classe de Cathy LETURGIE. Elle est ensuite aidée de Laurie DEGREMONT pour gérer le groupe.
- Sandra TELLEZ pointe les enfants de la classe de Marie-France TARTIE RETORE (sur le temps école, elle est ATSEM de cette classe).
- Michèle CALVET pointe les enfants de la classe de Catherine VIDEAU (sur le temps école, elle est ATSEM de cette classe).
- Emeline ZONTA pointe les enfants de la classe de Bruno LABORDE (sur le temps école, elle est ATSEM de cette classe).
- Laura BALICCO/Pauline POLVANESI est en renfort. Elle remplace aussi Rachida MOUSSAID quand elle est en réunion de directeurs. Elle peut être amenée à préparer le matériel nécessaire pour les activités de la journée.

Les moyennes et grandes sections des 3 classes sont rassemblées dans la salle de motricité. Départ des enfants qui ne mangent pas.

Cathy LETURGIE (directrice de l'école) ouvre le portail à 11h30 puis rejoint sa classe. Jessica MARQUIER et Laurie DEGREMONT prennent le relai pour le temps garderie et le temps ALAE (accueil des TPS/PS).

Gaël CASTEL, le directeur de l'ALAE, prend le relai au portail des MS/GS et assure la sécurité. Les parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine mais restent à la garderie jusqu'à 12h15 viennent devant le portail et/ou si les enfants ne sont pas dans la cour sonnent à la porte d'entrée cantine et ce sont les animateurs qui leur remettent les enfants.

Tous les animateurs sont présents. Les activités sont proposées et réparties sur les différents lieux. Afin de respecter au mieux le rythme des enfants et en raison du peu de temps d'activités, l'équipe a fait le choix de proposer au choix des jeux rapides ou un temps libre.

Sandra TELLEZ prend le relais de Gaël CASTEL au portail et gère les départs des derniers enfants en garderie. Gaël CASTEL va faire le point à la cantine.

A partir de 11h50, les enfants vont aux sanitaires par petits groupes : d'abord les plus petits (classe de Cathy LETURGIE) avec Laurie DEGREMONT et Jessica MARQUIER, puis la classe de Bruno LABORDE gérée par Emeline ZONTA. Suivie de la classe de Marie-France TARTIE RETORE gérée par Sandra TELLEZ. Ensuite la classe de Catherine VIDEAU avec Michèle CALVET et Pauline POLVANESI. Cela permet une arrivée calme et échelonnée dans le réfectoire.

Gaël CASTEL vérifie l'effectif à table et renforce l'équipe si besoin.

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine attendent leurs parents sur une chaise non utilisée du réfectoire (ils regardent un livre s'ils le souhaitent).

Patricia DE JESUS et Sabrina LEGER assurent le service cantine.

Pour chaque classe, un animateur est référent. En début de rentrée, les enfants sont gérés par l'animateur référent. L'équipe échangera régulièrement sur les enfants. Par la suite les enfants tourneront sur les différentes tables mais l'animateur restera à la même table afin de permettre aux enfants de choisir sans stress la table où il veut manger.

Les enfants goûtent aux différents plats.

On profite de ce temps pour lire le menu, reconnaître les ingrédients et discuter des bienfaits des aliments pour le corps. C'est un moment de partage, d'écoute et d'apprentissage.

A la fin du repas, les enfants participent au rangement de leur table. Ils vident leur verre dans la carafe, empilent leur verre, jettent leurs papiers et poussent les miettes au centre de la table.

Les animatrices débarrassent leurs tables et vident les plats dans les poubelles sur un chariot mis à disposition (un protocole cantine a été mis en place pour tous les ALAE).

Le repas terminé, les enfants se lèvent pour aller aux sanitaires :

- Les plus petites classes de Cathy LETURGIE partent en premier avec Jessica MARQUIER et Laurie DEGREMONT.
Selon la météo et l'état de fatigue des enfants, ils vont soit à la sieste, soit en temps calme ou dans la cour en temps libre.
- Les autres enfants patientent dans la cantine et sortent de façon échelonnée : d'abord Sandra TELLEZ et Michèle CALVET avec les moyens de la classe de Marie-France TARTIE RETORE et Catherine VIDEAU. Ils vont au sanitaire du haut puis, soit ils vont à la sieste, soit en temps calme ou en temps libre également.
- En suivant les moyens de la classe de Bruno LABORDE avec Pauline POLAVNESI et Emeline ZONTA. Les enfants passent aux toilettes du bas puis vont également à la sieste ou en temps relaxation.
- Gaël CASTEL gère les grandes sections et propose soit un temps relaxation, yoga... soit un temps calme ou profite de ce moment pour les projets d'enfants et les discussions sur différentes thématiques ou divers jeux de scène.

C'est un temps privilégié pour les projets d'enfants, les projets abordant l'alimentation ou les débats ouverts à tous sujets.

13h00 : Michèle CALVET termine son service.

13h20 : le relais se fait avec les enseignants qui se chargent de l'ouverture du portail pour l'accueil de l'après-midi.

Description du temps du soir

Les familles ne peuvent entrer dans l'ALAE que pendant 4 créneaux horaires (de 15h45 à 16h, de 17h à 17h20, de 17h40 à 18h et de 18h20 à 18h30).

Gaël CASTEL ouvre le portail à 15h45 et filtre les entrées et sorties avec les enseignants jusqu'à 16h (fermeture 1^{er} créneau).

15h45 : Pointage des enfants qui restent à l'ALAE

- Laurie DEGREMONT note les enfants de la classe de Cathy LETURGIE dans la classe, puis gère l'accueil des familles avec l'enseignante. Elle s'occupe des enfants qui restent à l'ALAE, (pointage et toilettes puis rejoint les enfants qui restent à l'ALAE dans la salle de motricité pour le goûter).
- Jessica MARQUIER note les enfants de la classe de Bruno LABORDE.

- Pauline POLVANESI note les enfants de la classe de Catherine VIDEAU et de Marie-France TARTIE RETORE.
- Sandra TELLEZ aide pour l'accueil puis va en pause jusqu'à 16h30.

16h00 - 16h30 : passages aux toilettes échelonnés pour les petits puis pour les grands avant la prise du goûter.

Par beau temps, le goûter est pris dans la cour.

On profite de ce temps pour discuter avec les enfants, les sensibiliser à l'écologie et on les encourage à manger des goûters moins sucrés, à privilégier les fruits frais et les fruits secs.

Pendant le goûter, un deuxième pointage des enfants est fait.

Petit temps calme après le goûter ou petits jeux en attendant que les copains aient fini de goûter.

16h35 : les enfants choisissent leurs activités.

Ils ont le choix entre : Une activité sportive (dans la grande salle ou dans la cour)

⇒ Parcours de motricité, jeux collectifs ou coopératifs, danses, rondes et chants, petites saynètes...

Deux activités manuelles dans les deux autres salles

⇒ Utilisation de matériels et matériaux de création (peinture, colle, ciseaux, perles, papiers crépon, Play mais, créations avec de la récup', expériences scientifiques, atelier cuisine...)

Une activité « jeux libre » (dans la salle de motricité)

⇒ Pôle en autonomie (dessin, jeux de construction, jeux d'imitations, lecture, jeux de société, détente...)

L'équipe donne la priorité aux grandes sections dans les activités de jeux collectifs et/ou sportifs puisqu'ils ne sortent pas en récréation l'après-midi sur le temps école.

A l'inverse, l'équipe donne la priorité aux petites sections dans les activités manuelles et les propose en premier aux plus petits qui se lèvent de la sieste et qui sont donc plus disponibles.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu les lundis et mardis de 15h45 à 16h30.

Gaël CASTEL gère l'accueil côté grand portail si les enfants sont dans la cour ou aux portes vitrées de la salle de motricité si les enfants sont à l'intérieur.

16h30 : Gaël CASTEL prend en charge les grands qui sortent de l'APC et restent à l'ALAE.

Une fois tous les enfants des APC récupérés, il les pointe et gère leurs goûters (dans la grande salle, sans gêner les enfants déjà en activité).

A la fin du goûter ces enfants rejoignent les copains en activité.

17h00 - 17h20 : second créneau, ouverture du portail. A l'aide d'un talkie-walkie, Gaël CASTEL appelle les enfants qui s'en vont. Passage aux toilettes avant chaque départ.

17h20 : fermeture du portail. Gaël CASTEL fait un troisième pointage salle par salle.

17h35 - 18h : les enfants sont toujours en activités.

17h40 - 18h00 : 3ème créneau d'ouverture du portail. Les enfants continuent leurs activités, leurs jeux libres ou se reposent. Le directeur se charge de pointer les enfants qui partent.

18h20-18h30 : 4ème et dernier créneau d'ouverture du portail.

Le choix a été fait par l'équipe de privilégier, sur ce temps-là, des activités calmes car les enfants sont fatigués en fin de journée. Toute l'équipe se rejoint dans la salle de motricité, on propose aux enfants des activités détente (petites lectures, petites chansons, rondes, petits spectacle, mimes, dessin, jeux de société...).

18h30 : fermeture de l'ALAE.

Certaines activités en partenariat avec l'école, sur le temps APC (jeux d'opposition...) ou en partenariat avec un intervenant extérieur (judo...) ont lieu de 15h45 à 16h30. Les enfants participant à cette activité sont accompagnés et gérés (goûter y compris) par l'animateur référent.

- **Analyse de situation, constat et objectifs fixés**

Analyse liée à l'association :

Cette année à nouveau, l'ensemble des structures a pour objectifs de continuer le travail sur le vivre ensemble. La pandémie qui frappe le pays et qui a mis à mal nos relations avec les autres continue. Nous nous attacherons à retrouver une harmonie dans le partage, l'entraide et le respect. Nous véhiculerons toutes ces notions à travers nos valeurs de laïcité, citoyenneté et de développement durable.

Analyse liée aux locaux :

L'école est située dans le centre historique de Foix. Nous avons la chance d'être à proximité de tout (marché, bibliothèque, mairie, poste, parcs, château, commerces, centre culturel...). Cela va nous permettre de faire découvrir aux enfants la richesse de leur patrimoine et également d'agir dans leur ville.

Bien que nous ayons dû réorganiser la salle ALAE du haut à la suite de la réouverture d'une classe et en céder une partie pour faire un dortoir, nous avons réussi à aménager des espaces agréables afin que les enfants s'y sentent bien.

Analyse liée à l'organisation :

- Fonctionnement « après » COVID

Nous n'oublions pas cette longue période de pandémie liée au COVID et les différents protocoles sanitaires qui ont été mis en place.

Bien que nous ne soyons plus en alerte, nous gardons un œil avisé et avons fait le choix de maintenir certaines mesures par sécurité :

- Désinfection et nettoyage si nécessaire.
- Aération des locaux.
- Lavage des mains régulièrement (enfants et adultes).
- Roulement dans les jeux de société.

- Fonctionnement cantine

- Entrée et sortie de manière échelonnée, soit par classe soit par table.
- Renouvellement de l'air.
- Attention concernant le lavage de mains (enfants et adultes).

- Les enfants peuvent déjeuner tous les jours à une table différente, les classes sont mélangées.
- Les animateurs mangent avec les enfants (dans la mesure du possible un par table). Ils ne changent pas de table afin de donner un repère aux enfants et de pouvoir leur permettre de choisir avec quel animateur ils souhaitent manger.

Analyse liée aux enseignants :

Nous nous appliquons à créer le plus de lien possible, à être complémentaires dans les projets. Nous avons la chance d'être dans une petite école, cela facilite les échanges, la communication de nos objectifs et le travail en commun. Très bonne communication avec toute l'équipe. Plusieurs actions communes ALAE/école au cours de l'année passée, plusieurs à venir pour cette nouvelle année scolaire.

Echanges autour de l'aménagement du temps de l'enfant et exercices PPMS.

Désir de continuer les partenariats (fête de la rentrée, fête de l'école, ateliers en commun « projets grande lessive, jardinage, ...) y compris sur les temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires : par exemple... jeux d'opposition, musique, sophrologie...). Travail commun également sur les différents travaux, sur le réaménagement...

Nous avons à cœur de veiller à être complémentaires dans les activités proposées afin de respecter au mieux le rythme des enfants.

Analyse liée aux parents :

Nous gardons en tête que nous sommes dans une école maternelle et que, dès la rentrée, nous devons accompagner et informer un grand nombre de familles.

Nous resterons disponibles et à l'écoute et nous organiserons différents projets tels que la fête de la rentrée, la réunion de rentrée, les portes ouvertes, la fête de l'ALAE, l'implication des familles dans la vie de l'ALAE et lors du Festival des enfants, l'utilisation de panneaux d'information, les articles toute les semaines sur le Facebook de l'association, le blog des enfants... afin de se rencontrer, d'échanger, de communiquer sur qui nous sommes et quelles sont les actions éducatives que nous menons tous le long de l'année pour leurs enfants.

Analyse liée aux enfants I : LA CITOYENNETE ET LE « VIVRE ENSEMBLE »

Peu ou pas de liens vers l'extérieur :

- Ecole fermée pendant une longue période (plus de 3 mois de confinement).
- Moins, voire plus de sortie hors de l'école : les enfants connaissent peu leur environnement proche.
- Peu de partenariats et de rencontres avec les familles.
- Première acquisition des principes de la vie en société.
- Enfants de milieux sociaux très différents (cultures, langues...).
- Besoin d'acquérir de l'autonomie.
- Besoin de faire avec les autres.
- Besoin de repères et de règles.
- Besoin d'apprendre le savoir vivre en société.
- Besoin de justice, de sens, et de compréhension.
- Besoin de créer des relations harmonieuses entre individus (familles, école ou extérieur).
- Besoin de prendre conscience des limites et des libertés de chacun.
- Besoin d'autodiscipline.
- Manque d'empathie.

Les besoins de l'enfant :

- Enfants âgés de 3 à 6 ans avec des besoins spécifiques liés à leur âge.

Aménagement du temps de l'enfant, respect de son rythme :

- Besoin de règles et de repères.
- Plusieurs dérogations accordées pour une scolarisation avant 3 ans.
- Un tiers des enfants vit dans deux foyers (parents divorcés).
- Nouvelle école pour certains.
- Plus de la majorité des enfants fréquente l'ALAE le midi et le soir.
- Quelques enfants fréquentent également l'ALSH les mercredis et les vacances.
- Rupture avec la famille difficile.
- Problèmes de concentration...
- Il existe des disparités de rythme et de besoins entre les TPS/PS et les MS/GS.
- Des enfants montrent des signes de fatigue... certains enfants s'endorment à table.
- Le soir, les plus petits qui sortent de la sieste sont disponibles pour faire des activités mais les plus grands qui ne font pas la sieste et qui ne sortent pas en récréation sont moins disponibles et ont besoin d'un temps de « décompression ».

Problèmes de repères :

- Première rentrée scolaire pour une vingtaine d'enfants.
- Des difficultés à intégrer tout ce qui se passe autour d'eux.

Problèmes de langage :

- Problèmes de compréhension (défaut d'articulation, retard de la parole...).
- Certains enfants parlent deux langues (langue maternelle à la maison et le français).
- Pas de problème d'intégration.

Difficultés à exprimer ses besoins et ses émotions :

- Difficultés croissantes à maîtriser leurs pulsions.

Manque de savoir vivre

- Manque de politesse.
- Indiscipline des enfants en hausse.
- Enfants individualistes qui ont du mal à partager ou à ne pas passer en premier.
- N'acceptent pas de perdre.
- Égocentrisme lié à l'âge.

Analyse liée aux enfants 2 : L'ENVIRONNEMENT ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE

- Les enfants ne savent pas ce qu'est le recyclage, le tri et leur utilité.
- Il y a du gaspillage (papier, savon, gommettes, feutres mal rebouchés, nourriture...).
- Ils ont du mal à prendre soin de leurs affaires et des jouets/jeux.

- Constat I : la citoyenneté et le « vivre ensemble »

Il apparaît dans cette première analyse que les enfants ont perdu l'habitude d'être en grands groupes et de jouer ensemble.

Ils ont également perdu les notions de partage et de respect et sont davantage individualistes. Nous allons de ce fait veiller à encourager la vie en collectivité :

- En veillant au respect des règles de vie en collectivité envers autrui et son environnement.
- En étant vigilant à la politesse et au savoir vivre de chacun.
- En favorisant l'entraide et le partage en créant notamment des groupes mixtes (âges, sexes...).
- En aidant l'enfant à vivre en groupe et en l'aidant à maîtriser son système relationnel (organiser des temps en grands groupes et en petits groupes, en faisant respecter le matériel utilisé (rangement ensemble des jeux, livres, tables, chaises...) et en proposant des temps en commun.
- En promouvant la vie en collectivité et ses règles et en favorisant le développement de l'autonomie et de la prise d'initiative.
- En permettant l'ouverture vers l'extérieur, les partenariats et les rencontres avec les familles.

Il est important d'être davantage à l'écoute des besoins des enfants, de répondre à leurs difficultés, de proposer des activités adaptées au rythme de la journée et de mettre en place des lieux propices au calme et à la détente. Il est évident et primordial pour nous de travailler sur l'aménagement du temps des enfants, que ce soit collectivement ou individuellement et de permettre aux enfants de prendre le temps de grandir et de vivre leurs premières expériences de socialisation et d'apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

Il nous faudra aussi enrichir le vocabulaire des enfants. Développer leurs capacités à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Leur donner des outils pour qu'ils puissent communiquer entre eux. Leur apprendre l'écoute, le respect, le partage et la solidarité.

Nous nous attachons également à ce que l'équipe adopte une posture et un langage exemplaires.

- **Constat 2 : l'environnement et l'ouverture sur le monde**

Nous avons à cœur d'offrir aux enfants, dès leurs plus jeunes âges, un regard sur le monde.

Nous leur donnerons les moyens de le comprendre et d'agir.

Nous les encouragerons à comprendre l'impact de la pollution pour la planète et leur donnerons les moyens d'agir pour la préserver.

Cette ainsi que nous les accompagnerons à devenir « les prochains citoyens du monde ».

4. Objectifs éducatifs/pédagogiques et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association. Bien entendu, le travail réalisé les années passées continuera à être développé, le but étant de créer une cohérence éducative qui s'inscrive dans le temps.

Le tableau ci-dessous développe 3 objectifs éducatifs principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront priorisés cette année par l'équipe d'animation.

Afin de donner du sens et de la cohérence, nous allons travailler ces trois objectifs simultanément par le biais de la citoyenneté. Cette thématique est commune aux ALAE de Foix, Montgaillard et Saint-Paul-de-Jarrat. Ce fil conducteur et cette cohésion entre toutes les

structures permettront à l'équipe d'axer son action sur un territoire défini et de l'inscrire dans une démarche collective. L'art nous permettra de sensibiliser les enfants aux valeurs de la citoyenneté et du principe de la laïcité. Elles seront abordées de façon ludique.

Nos actions seront valorisées lors du Festival des enfants par le biais d'une exposition d'œuvres collectives.

Les objectifs ci-dessous ne représentent pas en intégralité le travail réalisé sur l'ALAE. Des notions telles que la santé, l'aménagement du temps de l'enfant et la bienveillance sont également au cœur de nos actions et font partie intégrante des valeurs défendues par notre association. Ci-après les trois objectifs mis en avant sur l'année :

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
<p>Objectif I : La citoyenneté et le « vivre ensemble »</p>	<p>Informer sur les droits et les devoirs.</p> <p>Permettre d'agir.</p> <p>Permettre une dynamique collective.</p>	<p>Apprentissage du respect, de la politesse et de la tolérance : Continuer à communiquer sur les règles communes avec l'école ; Apprentissage des règles, de la politesse ; Discuter sur les différentes règles mises en place et sur leurs intérêts ; Informer sur les droits des enfants et faire des activités en lien ; Proposer des activités autour des émotions et des différences.</p> <p>Donner à l'enfant les moyens de faire par lui-même : Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE ; Accompagner les enfants dans leurs projets ; Mettre en place des espaces et des moments pour les projets ; Apprendre à décider, discuter, échanger les idées ; Jeux collectifs.</p> <p>Favoriser les liens intergénérationnels et permettre à l'enfant de découvrir son environnement proche et le reste du monde et lui donner les moyens de le comprendre et d'agir : Participer à des événements dans la ville (ex : Grande lessive, « Tous en rose » pour octobre rose, carte pour l'EHPAD, décorations de la ville pour Noël, jardinage sur une petite parcelle au parc de la ville...) ;</p>

		<p>Impliquer les enfants sur des actions solidaires et humanitaires (Les Restos du cœur et les enfants du Cameroun) ; Impliquer les familles.</p>
	<p>Permettre la sociabilisation (Vivre avec les autres)</p> <p>Permettre l'accomplissement personnel et l'estime de soi.</p> <p>Favoriser l'expression et l'ouverture d'esprit</p>	<p>Favoriser le partage, l'entraide, et le lien social. Préparer à la vie en société : Jeux de société. Jeux collectifs et coopératifs ; Jeux de construction ; Parcours et jeux sportifs ; Danse et musique ; Fresque commune et aménagement des espaces (pour rendre les lieux plus attrayants et permettre à l'enfant de se sentir bien...) ; Respect, gestion des conflits ; Permettre aux enfants de canaliser leurs émotions, leurs frustrations (temps d'échange et bilan de l'activité ... Respect de leurs rythmes (sophrologie, yoga, temps calme, temps libre...)</p> <p>Permettre à l'enfant de se former et de grandir dans un cadre rassurant et bienveillant : Favoriser l'autonomie ; Valoriser l'enfant ; Bienveillance ; Respect du rythme de chacun ; Laisser l'enfant avoir le choix ; Posture de l'animateur : neutralité/ accompagnement/confiance ; Cadre rassurant ; Permettre à l'enfant de faire.</p> <p>Permettre à l'enfant de faire ses expériences, de pouvoir s'exprimer et d'acquérir des techniques, un savoir-faire pour qu'il puisse communiquer, réfléchir et développer son esprit critique tout en favorisant son intégration au sein d'un groupe et le respect des différences :</p> <p>Par l'art scénique : Saynètes, spectacles (cirque, impro...) ; Jeux d'expression (mîmes, devinettes...) ;</p>

		<p>Jeux théâtraux (fabrication de décors, de marionnettes, improvisations, saynètes de contes...) ; Musique, danse et chant ; Lecture, écriture ; Discussions philosophiques, débats ; Création de blogs ; Discussion autour de l'alimentation ; Expression corporelle.</p> <p>Par l'art visuel : Peinture, arts plastiques, dessin, coloriage ; Sculpture, modelage, assemblage, maquettes, land art', atelier photo...</p>
<p>Objectif 2 : L'environnement</p>	<p>Sensibiliser au recyclage.</p> <p>Sensibiliser au respect de la faune et la flore.</p> <p>Sensibiliser à préservation de la nature.</p>	<p>Permettre à l'enfant de découvrir son environnement, de comprendre son fonctionnement de l'aimer et le protéger : Apprentissage du recyclage (par le jeu et en triant les déchets du goûter, le papier...) ; Utilisation de matériels de récup ; Apprendre à réparer au lieu de jeter.</p> <p>Activité sur les saisons ; Expérience germination de graines ; Observation des oiseaux ; Fabrication de mangeoires et nichoirs ; Activités jardinage ; Utilisation d'éléments naturels dans nos activités ; Fabrication d'un herbier.</p> <p>Débats sur la pollution ; Lecture de livres sur la thématique ; Balades en ville.</p>

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>



5. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas. Les activités doivent être pensés comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

6. Evaluation

Les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins. Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

En synthèse le directeur rédige également un bilan qu'il remet à la directrice générale afin de lui notifier toutes défaillances, points positifs ou particularités. Il lui permettra également de valoriser et de rendre compte de nos actions auprès des différentes institutions, auprès du conseil d'administration et de différentes instances.

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un entretien individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera avant chaque période de vacances pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.

Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire. Cette démarche est à l'initiative de la Mairie et de l'association des Francas du Pays de Foix afin de créer un climat propice au travail.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.

En cas de doute ou de problème dépassant son champ de prérogatives, le directeur pourra compter sur le soutien de sa hiérarchie.



<p style="text-align: center;">OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE</p>	<p style="text-align: center;">OBJECTIFS OPERATIONNELS</p>	<p style="text-align: center;">CRITERES</p>	<p style="text-align: center;">INDICATEURS</p>
<p>Objectif I : La citoyenneté et le « vivre ensemble »</p>	<p>Informer sur les droits et devoirs.</p>	<p>Les enfants utilisent des formules de politesse. Les enfants respectent les règles. Les enfants sont capables de partage et de solidarité</p> <p>Les enfants connaissent les droits des enfants.</p>	<p>Tous les enfants pensent à dire bonjour, s'il te plaît, merci...</p> <p>Tous les enfants connaissent les règles. Les enfants jouent ensemble et se respectent.</p> <p>Les enfants sont capables de citer 2 droits des enfants et de les expliquer. Des espaces ont été aménagés.</p>
	<p>Permettre d'agir.</p>	<p>Les enfants sont capables de s'impliquer.</p>	<p>Des créneaux sont mis en place pour les projets d'enfants. Les enfants nous sollicitent pour leurs projets. Au moins deux groupes d'enfants ont proposé une activité. Au moins deux groupes d'enfants ont préparé un spectacle. Les enfants s'impliquent dans la vie de l'ALAE (décorations, aménagement...)</p>
	<p>Permettre une dynamique collective.</p>	<p>Les enfants sont capables de s'organiser et faire ensemble.</p>	<p>Les enfants se répartissent les tâches. Les enfants s'écoutent et décident ensemble. L'équipe encourage et favorise les projets communs et propose une ouverture pour des actions dans la ville.</p>

	Permettre la sociabilisation (Vivre avec les autres).	<p>Les enfants sont capables de s'entraider. Les enfants sont capables de gérer un conflit.</p> <p>L'équipe d'animation adapte les temps de la journée.</p>	<p>Les enfants jouent ensemble et se respectent. Les enfants sollicitent moins les adultes pour gérer un problème avec un copain.</p> <p>Un temps de repos est mis en place après le repas. Au moins deux espaces différents sont aménagés. Au moins un temps de repos et de jeux libres est mis en place dans la journée.</p>
		L'équipe favorise les liens et favorise les projets communs.	Les enfants jouent ensemble sans se disputer. L'équipe mélange les groupes et crée des connexions.
	Permettre l'accomplissement personnel et l'estime de soi.	L'enfant est en confiance, il s'exprime et ne craint pas de faire.	<p>Les enfants sont en confiance. L'équipe favorise l'autonomie. L'équipe encourage, valorise l'enfant et l'accompagne. L'enfant choisit son activité. L'équipe prend en compte l'enfant dans son individualité et est attentive à sa fatigue.</p>
	Favoriser l'expression et l'ouverture d'esprit	Les enfants sont capables de s'exprimer.	<p>La moitié des enfants s'exprime à haute voix. Les enfants ne craignent pas de formuler un besoin. Les enfants se respectent et ne se moquent pas. Les enfants prennent la parole et donnent leur avis. Les enfants savent utiliser divers moyens pour s'exprimer : l'art corporel, l'art visuel...</p> <p>Les enfants ont fait un article sur le blog.</p>

Objectif 2 : L'environnement	Sensibiliser au recyclage	Les enfants sont capables de faire le tri de leurs goûters. Les activités sont majoritairement faites avec du matériel de récup.	Tous les enfants trient leurs goûters et les papiers. Les familles nous aident à faire notre stock de matériels de récup.
	Sensibiliser au respect de la faune et la flore.	Les enfants sont capables de reconnaître les saisons. Les enfants savent comment pousse une plante. Les enfants sont capables de reconnaître les animaux et végétaux ainsi que leurs lieux d'habitation	Les enfants écoutent et observent leur environnement. Les enfants aiment jardiner et faire des activités avec des éléments de la nature. Les enfants reconnaissent les animaux et leurs habitats. Les enfants savent nommer des fleurs, des arbres...
	Sensibiliser à préserver la nature.	L'enfant fait attention au gaspillage et connaît l'impact de la pollution sur la planète.	Les enfants font attention au gaspillage (dessin sur les deux faces de la feuille, utilise 1 seule feuille de papier pour s'essuyer les mains, ne jouent pas avec l'eau...) L'enfant connaît son environnement proche. Au moins une activité patrimoine ou sorties autour de la thématique sont proposées.

7. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALAE et ALSH, Festival des enfants...

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités aux pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

